



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 6 (1908), p. 71-74

Georges Daressy

Note sur des bas-reliefs du temple de Deir el-Médineh.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

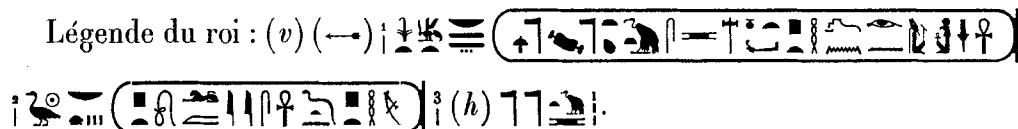
NOTE
SUR
DES BAS-RELIEFS DU TEMPLE DE DEIR EL-MÉDINEH
PAR
M. GEORGES DARESSY.

Au mois d'avril 1906, M. Henri Pieron, chargé par l'Institut archéologique français de faire le relevé du temple de Deir el-Médineh, dut dégager le mur extérieur sud de cet édifice, et mit alors à découvert des bas-reliefs qui n'avaient pas été signalés jusqu'à présent. Il a bien voulu m'autoriser à copier ces scènes et à les publier; qu'il en reçoive ici mes remerciements.

On sait que contre la chapelle, bâtie en grès, s'appuient au sud deux chambres construites en briques crues, couvertes d'une voûte en mêmes matériaux; la première salle, correspondant au vestibule et au pronaos, n'a pas de décoration, c'est dans la seconde chambre seulement que la paroi de droite ou extérieur du mur gauche du sanctuaire sud a été gravée sous Cléopâtre III et Ptolémée X Philométer II.

On distingue deux tableaux :

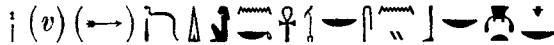
Premier tableau (à gauche). Le roi, coiffé du casque, offre deux vases de lait à deux déesses assises.



Sous le bras : (v) (h) .

La première déesse est une Hathor, coiffée du disque et des cornes; elle tient sur ses genoux Cléopâtre, qui a la tresse de l'enfance. L'énonciation de

ses dons au roi et le discours de ce dernier précédent l'énumération de ses noms et titres.



La seconde déesse a la coiffure d'Hathor : le disque et les longues cornes appliqués contre deux plumes droites; elle tient la tige de papyrus et tend le signe de vie.

Légende : 1 (v) (→) 2 (h)

Deuxième tableau. La triade thébaine qui occupe la gauche du tableau reçoit l'hommage de Sam-tauï, Cléopâtre et Ptolémée.

Le petit dieu Sam-tauï, qui a la tresse de l'enfance, et porte sur son épaule la crosse ?, est debout sur l'emblème . Au-dessus de lui on lit : (v) (→)

Cléopâtre est coiffée en Hathor, avec le disque, les cornes et les plumes; elle présente des fleurs.

Légende mutilée : (v) (←)

Sous les bras :

Le roi porte le *pchent*; il présente l'emblème

Légende : 1 (v) (→)

Sous les bras : (v) (←)

Amon assis sur son trône tient le sceptre ? et le ?.

Légende : (v) (→)

Maut, debout derrière Amon, a le *pchent* pour coiffure.

Légende : (v) (→) ; ḥnȝt — | ȝȝ — ; (h) ȝȝ — .

Sous le bras : (v) (→) ȝȝ — * — | ȝȝ — .

Khonsou à corps momifié, debout, le disque sur la tête, tenant le sceptre composé de ȝȝ et ȝȝ, a pour légende : (v) (→) ; ḥnȝt — ȝȝ — ȝȝ — ; (h) ȝȝ — ȝȝ — .

Devant lui : (v) ȝȝ — ȝȝ — .

Au-dessus de ces deux tableaux on lit un protocole royal semblable à celui qui a été publié par Brugsch pacha dans son *Thesaurus*, page 870, et attribué par lui à Cléopâtre III et Ptolémée X Philométer II Soter II.



Cette dernière énumération ne laisse pas d'être embarrassante, tout au moins, pour les deux derniers surnoms de la série.

Après le cartouche, on lit ȝȝ « dieux Philométors », ce qui, joint à ȝȝ « fils des dieux Evergètes, le Philométor et Soter » inscrit avec le prénom, indique qu'il s'agit de Ptolémée X, celui que le peuple appelait Lathyre. Les qualificatifs suivants sont bien en ordre; les souverains se disent aimés de :

ȝȝ « les dieux Adelphes », Ptolémée II et Arsinoé II.

ȝȝ « les dieux Évergètes », Ptolémée III et Bérénice II.

ȝȝ « les dieux Philopators », Ptolémée IV et Arsinoé III.

 «les dieux Épiphanes», Ptolémée V et Cléopâtre I.

 «le dieu Eupator», Ptolémée VI.

 «le dieu Philométor», Ptolémée VII.

 «le jeune dieu Philopator», Ptolémée VIII.

 «le dieu Évergète», Ptolémée IX.

Restent deux épithètes.  «la déesse Philométor», ne peut être que Cléopâtre III, femme de Ptolémée IX et mère de Ptolémée X, qui en 130 avant J.-C. régna seule sous le nom de Philométor Soteira; elle se dit ainsi aimée d'elle-même. Quant à  «dieux Philométors», puisque le protocole dit expressément que Cléopâtre règne avec son fils , Ptolémée X, force nous est de placer la date du monument lors du premier règne égyptien de ce roi, entre 117 et 111, année en laquelle mourut la reine-mère, et non dans son second règne, après le retour de Chypre (88-81). De la sorte, Ptolémée X et sa mère, celle-ci pour la deuxième fois, se décernent un certificat d'affection pour leur propre personne, singulier effet de la divinisation des souverains de leur vivant.

Le soubassement est orné d'une plantation de papyrus à fleurs disposées sur deux rangs . En travers du second tableau un certain Copte nommé  a tracé une inscription de deux lignes à peu près illisible.

On voit que ces scènes ne sont pas tout à fait dénuées d'intérêt; on a dû toutefois les remettre sous le sable, par mesure de préservation des bâtiments, jusqu'au moment où le temple pourra être entièrement dégagé et consolidé.

G. DARESSY.